



Service Extrascolaire



PROJET PEDAGOGIQUE 2018 :

Plaine de jeux des vacances scolaires du C.P.A.S. de Libramont-Chevigny

Les plaines de vacances scolaires du C.P.A.S de Libramont-Chevigny se déroulent à Libr'Accueil, Rue du Printemps, 25 à 6800 Libramont-Chevigny.

Pour tout renseignement, s'adresser à Gaëtane Duplicy :

Libr'Accueil - Service Extrascolaire

Rue du Printemps, 25, 6800 Libramont-Chevigny.

Téléphone : 061/51.01.32

Fax : 061/24.08.19

E-mail: gaetane.duplicy@libraccueil.be

L'équipe d'encadrement est composée de personnes qualifiées dans le domaine de l'accueil de l'enfance. La gestion matérielle et financière est assurée par le Centre Public d'Action Sociale, représenté par son Président, Monsieur Cédric WILLAY et sa Directrice Générale, Madame Nancy JEROUVILLE.

Les plaines de jeux communales sont réservées aux enfants de 2,5 ans à 15 ans dont l'un des (ou les) parent(s) habite(nt) ou travaille(nt) dans cette même commune ou inscrits dans une des écoles de Libramont-Chevigny.

Les plaines de vacances sont organisées durant **tous** les congés scolaires, excepté les jours fériés belges et les 2 janvier, 2 novembre, le vendredi et lundi de la Foire Agricole.

I. OBJECTIFS ET CADRE CENTRES DE VACANCES

1.1. Respect des convictions idéologiques, philosophiques ou politiques des enfants et des parents

Toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle sera sanctionnée. Nous nous assurons de l'inclusion de l'enfant quelles que soient ses origines, ses croyances, son handicap. Nous sommes en perpétuelle réflexion par rapport aux valeurs que nous défendons : diversité, mixité, inclusion, respect, autonomie de l'enfant, ...

1.2. Activités généralistes, optique d'éducation permanente, prise en compte et compréhension de la notion de temps libre

L'objectif poursuivi lors de la recherche d'activités pour les plaines est de permettre à chaque enfant participant d'élargir son champ de connaissances en fonction de son âge : activités culinaires, sports, excursions, activités culturelles (bibliothèque, ludothèque, ...), bricolages, jeux de coopération, ...
Durant l'été, les semaines de plaine se partagent entre différents thèmes autour desquels s'articulent les activités de la journée.



Les temps d'activités sont évidemment organisés en alternance avec des temps libres surveillés (pauses récréatives, temps de midi, jeux libres).

1.3. Objectif de favoriser le développement physique de l'enfant

Une activité sportive adaptée est régulièrement proposée aux enfants : parcours de psychomotricité pour les plus jeunes, natation (une fois par semaine), promenade, jeux de ballons, jeux d'équipes, ...

Si le temps le permet, les activités physiques ainsi que les jeux d'équipe se déroulent à l'extérieur. Dans le cas contraire, elles ont lieu dans la salle multisports de Libr'Accueil (400 m²).

1.4. Objectif de favoriser la créativité de l'enfant

Des activités artistiques et autres sont au programme tous les jours : techniques de peinture diverses, pâte à sel, argile, pâte à modeler, matériaux de récupération, création de bacs à fleurs, d'un jardin, récolte des légumes, activités culinaires, arts de la scène, bricolage...

Le programme d'activités est prévu à l'avance mais est adapté en fonction du nombre d'enfants, de la météo, des demandes plus particulières d'enfants, ... Certaines activités permettent la possibilité aux enfants de choisir entre divers ateliers, différentes techniques, ...

1.5. Objectif d'intégration de l'enfant dans le groupe, d'apprentissage de la citoyenneté et de l'esprit de solidarité

Après le temps de l'accueil des enfants, la journée commence toujours par un rassemblement en chanson. C'est le moment où chaque enfant se présente, cela permet à chacun d'apprendre à se connaître sous forme de petits jeux. L'animatrice explique les activités de la journée.

En général, lors des activités et des jeux collectifs, les enfants sont répartis dans de petits groupes selon leur âge pour pouvoir participer et jouer dans des conditions optimales. Cela permet également de mieux prendre en compte les rythmes et les capacités de chacun lors des différents moments de la journée (par exemple : sieste, repos ou juste besoin d'un moment plus calme).

Pour certaines activités, il n'y a pas de distinction d'âge. De plus en plus, nous proposons des jeux "multi-âges" dans le but de développer l'esprit de solidarité des enfants. Cela permet de responsabiliser les plus grands et d'inculquer à tous le plaisir de la vie en communauté. Il y a également des animations intergénérationnelles avec les seniors de la Maison d'Accueil Communautaire qui se situe dans les locaux de Libr'Accueil.

Ces différentes activités favorisent la coopération, permettent l'échange de savoirs, le respect des règles de vie en groupe telles que : le partage, le droit à la différence, ...

Les enfants ainsi que l'équipe d'animations sont invités à gérer les énergies de manière réfléchie et rationnelle et à respecter l'environnement ; par exemple : fermer les lampes des toilettes, ne pas gaspiller l'eau, trier les déchets, récupérer des matériaux pour les bricolages, visiter une station d'épuration,.....



II. MOYENS ET DISPOSITIONS CONCRETES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

2.1. Infrastructure adaptée et offrant des garanties suffisantes d'hygiène et de sécurité

Les plaines se déroulent dans les locaux de Libr'Accueil. Le service dispose de ses propres locaux pour un total de 570 m² : espaces d'activités créatives, de sieste, d'accueil, sanitaires, salle multisport. D'autres locaux sont accessibles en priorité : salle polyvalente avec cuisine, salle informatique, réfectoire dans le restaurant de collectivité.

Libr'Accueil dispose également d'un parc extérieur avec des potagers suspendus, un terrain de pétanque et une aire de jeux et de détente à l'usage exclusif des usagers de Libr'Accueil pendant les périodes de plaine.

Des sanitaires (WC et lavabos) adaptés aux enfants de 2,5 ans à 15 ans sont disponibles et sont renseignés par des portes de couleur différente. Les enfants de moins de 6 ans sont accompagnés par une puéricultrice qui les guide dans les gestes d'hygiène de base.

En cas d'incendie, il existe une sortie de secours directement accessible dans le couloir du service extrascolaire. Des exercices d'évacuation sont réalisés une fois par an pendant les périodes de plaine. Ceux-ci permettent de mettre en pratique la procédure incendie, un débriefing a lieu après chaque exercice.

2.2. Aménagement, organisation en espaces de vie adaptés à l'âge, aux spécificités des enfants, à l'esprit de vacances

Les activités se déroulent dans plusieurs locaux adaptés au type d'activité :

- ⇒ 4 salles d'activités : chaque groupe d'âge ne disposera pas de son propre local mais les 4 groupes d'âge occuperont en alternance les différentes salles mises à leur disposition et ce tout au long de la journée ;
- ⇒ une salle multisports de 400 m² qui peut être utilisée pour des jeux ou pour le sport quand le temps ne permet pas de sortir ;
- ⇒ un local de sieste pour les plus petits ;
- ⇒ accès à une cuisine pour les activités culinaires ;
- ⇒ accès à une salle informatique ;
- ⇒ les repas se prennent dans la salle polyvalente qui se situe au rez-de-chaussée ;
- ⇒ les salles sont décorées par les enfants (ex. : empreintes des mains, hublots, ...) ;
- ⇒ un parc de loisirs extérieur sécurisé de plus de 3.000 m².
- ⇒ Un coin détente et lecture

2.3 Ressources matérielles et matériel adapté à tous les enfants

Le mobilier est adapté en fonction des âges : chaises et tables de différentes tailles.

Les sanitaires sont également adaptés aux enfants (en nombre et en taille) et nettoyés quotidiennement.



Le matériel est abondant et diversifié :

- ⇒ de bricolage : adapté aux activités et renouvelé selon les besoins ;
- ⇒ de sport : ballons, raquettes, équipement de base de psychomotricité, tapis, bancs, ... ;
- ⇒ de sieste : petits lits et couvertures à disposition ;
- ⇒ de jeux : jeux de société, jeux de construction, jeux de coopération, livres, ...

Le matériel est continuellement entretenu et renouvelé si besoin.

2.4 Connaissances et exploitation de l'environnement et du réseau local

La commune de Libramont-Chevigny dispose de multiples lieux accessibles aux enfants :

3 plaines de jeux, des espaces verts, une bibliothèque, une ludothèque, un cinéma, un centre culturel, le musée des celtes, un parcours sur la sécurité à vélo, des espaces boisés, le parc paysager, le pré-Ravel...

Les villages disposent également de ressources : fermes, lavoirs, jardins, châteaux,...

La piscine se situe dans une autre commune mais la commune met des bus gratuitement à la disposition des enfants.

Des partenariats existent avec les associations : pêche, artisans, le maraîcher, ...

2.5. Activités (type, rencontre des attentes et besoins des enfants, possibilité d'initiative et de choix des participants)

Les activités proposées sont diversifiées : activités culinaires (par exemple « Master Chef » : cuisine, création du menu et décoration de table), sports (parcours de psychomotricité pour les petits, jeux de ballons, natation une fois par semaine), bricolages, excursions, réalisations collectives (fresques, petites scénettes ou pièces de théâtre,...), jeux de coopération.

Les enfants sont régulièrement sollicités pour proposer des activités.

Les enfants évaluent la plaine régulièrement grâce à une enquête de satisfaction et, dans la mesure du possible, nous tentons d'adapter les activités à leurs demandes : plus d'activités collectives (jeux d'équipes, bricolages, ...), plus de jeux extérieurs, plus d'activités adaptées aux plus de 10 ans.

Une des demandes des plus grands nous a d'ailleurs amenés à mettre sur pied une semaine sportive pour les 6-15 ans, la semaine « Place aux Sports ». Celle-ci se déroule la première semaine de juillet.

2.6. Organisation de la vie quotidienne : rythmes et gestion du temps (respect du rythme des enfants, gestion des moments de transition) - organisation des groupes d'enfants, accueil des nouveaux, animateurs de référence

Les enfants sont accueillis dans une ambiance familiale. Tant les accueillantes que les animatrices privilégient l'écoute, la communication et l'accueil personnalisé de chaque enfant.

Au cours de la journée, les enfants sont répartis en 4 groupes d'âge (les pré- et 1^{ère} maternelle ; 2^{ème} et 3^{ème} maternelle ; 1^{ère} à 4^{ème} primaire ; 5^{ème} primaire et plus). Chaque groupe est géré par une animatrice de référence.



Service Extrascolaire



Durant l'été, chaque animatrice est secondée par un étudiant engagé par le C.P.A.S., en fonction du nombre d'enfants.

Les enfants répartis de cette façon, dans de plus petits groupes, peuvent bénéficier d'attentions particulières de la part des animatrices.

Organisation de la journée :

7h00 à 9h00	:	Accueil
9h00 à 9h15	:	Rassemblement et petits jeux pour faire connaissance
9h15 à 10h15	:	Activités
10h15 à 10h30	:	Collation fruitée
10h30 à 12h00	:	Activités
12h00 à 13h30	:	Repas et temps libre surveillé
13h00 à 15h00	:	Sieste pour les petits
13h30 à 16h00	:	Activités
16h00 à 16h30	:	Goûter lacté
16h30 à 18h30	:	Accueil

Une accueillante assure l'accueil tous les matins de 7h00 à 9h00 et tous les soirs de 16h30 à 18h30 (à partir de 6h30 et jusqu'à 19h00 sur demande préalable lors de l'inscription) et est accompagnée d'une animatrice (et d'un étudiant durant l'été) de 8h00 à 9h00 et de 16h30 jusqu'à 17h30.

Le rassemblement a lieu à 9h00 et permet à chacun, par la présentation de tous, d'apprendre à se connaître.

La mise en place d'une journée-type permet aux enfants d'avoir des repères tout au long de la journée; cela favorise la transition entre les divers moments (sport, collation, activités,...). L'organisation des activités s'adapte, en général, au rythme des enfants (les activités sont entrecoupées de pauses; chaque enfant se repose selon ses besoins,...). Le temps de midi est suivi d'un temps de récréation.

2.7. Conditions de vie saine

L'alimentation proposée est saine : eau, fruits, potage maison, et goûter lacté. Chaque semaine, les enfants s'essaieront à la préparation de diverses recettes : potages, salades de fruits ou de légumes de leur jardin,....

III. MOYENS HUMAINS

3.1. Système de recrutement

- L'engagement des encadrants se déroule généralement de manière suivante :
 - ✓ le Conseil définit un profil de fonction ;
 - ✓ un appel à la candidature avec le profil recherché est affiché aux valves de la commune et du C.P.A.S. ainsi que sur le site du Forem ;



- ✓ les candidatures doivent parvenir par lettre recommandée dans les délais requis et accompagnés des documents demandés (par exemple diplôme, passeport APE,...) à l'attention du Président du C.P.A.S. ;
 - ✓ les profils qui correspondent sont invités à un entretien d'embauche ;
 - ✓ le jury est composé du Bureau permanent du C.P.A.S., de la Directrice Générale du C.P.A.S. et de la responsable du service extrascolaire. Les syndicats sont invités à participer à l'entretien en tant qu'observateur ;
 - ✓ le jury propose les candidats retenus au Conseil de l'Action Sociale ;
 - ✓ le Conseil choisit un candidat ;
- Cette procédure peut être adaptée en cas d'urgence et conformément à la législation en vigueur.

- L'engagement des étudiants se déroule de la manière suivante :
 - ✓ Le formulaire d'inscription job-étudiant est diffusé sur le site internet du C.P.A.S., à la commune et à l'accueil de Libr'Accueil
Echéance : 28 février
 - ✓ Les candidatures sont réceptionnées et un courrier d'accusé de réception est envoyé
Echéance : 3 semaines avant les vacances de Printemps
 - ✓ Un courrier d'invitation à un entretien d'embauche est envoyé
Echéance : 2 semaines avant l'entretien
 - ✓ Entretien d'embauche :
 - Présentation de Libr'Accueil + visite
 - Explication du ROI et du projet pédagogique de l'ATL
 - Description de fonction
 - Présentation de l'étudiant : étude, expérience personnelle, préférence groupe d'âge
 - Explication procédure d'engagement
 - ✓ Délibération Conseil de l'Action Sociale
Echéance : mai
 - ✓ Notification de la décision du Conseil de l'Action Sociale et convocation pour la signature de leur contrat et envoi du ROI et du projet pédagogique
 - ✓ Réunion plaine : débriefing sur les étudiants
Echéance : 15 septembre

Le taux d'encadrement pratiqué respectera les normes ONE en vigueur c'est-à-dire une animatrice par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans et une animatrice par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans. Durant les plaines d'été, les 5 animatrices seront secondées par des étudiants engagés par le C.P.A.S., et ayant une motivation pour le travail avec les enfants. Durant les plaines de Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques, les enfants seront encadrés par 3 voire 4 animatrices (tout dépend du nombre d'inscriptions).

Une accueillante assure l'accueil tous les matins de 7h00 à 9h00 et tous les soirs de 16h30 à 18h30 (à partir de 6h30 et jusqu'à 19h00 sur demande préalable lors de l'inscription) et est accompagnée d'une animatrice (et d'un étudiant durant l'été) de 8h00 à 9h00 et de 16h00 jusqu'à 17h30.



3.2. Réunions préparatoires

Les thèmes des plaines (principalement celles d'été) sont choisis par l'équipe d'animatrices (puéricultrices dans les écoles communales durant l'année scolaire). Ensemble, elles proposent des idées d'activités, d'excursion et d'animations. Une animatrice, engagée toute l'année, prépare le programme plus en détails. L'équipe d'animatrices est réunie pour une réunion générale avec les 3 coordinatrices et en profite pour retravailler le programme.

Les programmes d'activités sont définis un mois avant le début de chaque plaine.

Un débriefing est réalisé après chaque plaine.

3.3. Processus d'appropriation et/ou de construction du projet par l'équipe d'animation

Le projet est rédigé selon le canevas de l'ONE. Il est le résultat du travail de l'équipe composée entre autre de : la responsable extrascolaire, la Directrice Générale et la coordinatrice de projets du C.P.A.S.

Dans le local d'accueil, les accueillantes et animatrices disposent d'un "carnet de communication" où elles notent non seulement tous les messages mais également leurs idées et propositions d'amélioration. Le projet est construit en fonction de ces propositions d'amélioration, des remarques émises par les animatrices et les étudiant(e)s, et des conclusions réalisées après chaque débriefing.

Le projet est ensuite soumis à la lecture des animatrices et accueillantes. Il est lu et expliqué en réunion avec les étudiants et leur est ensuite distribué.

3.4. Type de relations prônées au sein de l'équipe d'encadrement, entre animateurs et enfants, avec les parents, entre enfants

Les animateurs s'engagent à travailler en équipe et à partager les moments de surveillance entre collègues.

Un planning sera défini avant chaque début de semaine afin de déterminer les tâches et d'assurer l'équité dans la répartition de celles-ci (sieste, toilettes, accueil, intendance,...)

Les animateurs s'engagent à privilégier l'écoute, le dialogue et la communication tant envers les enfants que les parents.

3.5. Appropriation et co-construction des règles de vie par tous les acteurs du centre de vacances

Les règles de vie de groupe sont construites **avec les enfants** sous forme de charte affichée dans les locaux. Ex : "Je suis poli", "Je marche dans les couloirs", "Je range mes affaires à l'endroit prévu", "J'écoute les animateurs", "Je respecte le matériel", ...

En cas de non-respect de la règle, l'adulte se servira de la charte affichée pour rappeler la règle à l'enfant (ou la lui fera relire en fonction de son âge) et, en fonction de l'acte commis, demandera à l'enfant ce qu'il propose pour réparer son erreur et, de toutes façons, lui demandera de s'excuser.



Service Extrascolaire



En cas de récidive, l'adulte avertira l'enfant de la gradation de la sanction : se poser 2 à 3 minutes pour réfléchir à son acte, prévenir que ses parents vont être mis au courant, envoyer l'enfant dans le bureau de la responsable extrascolaire, l'envoyer dans le bureau de la Directrice Générale et enfin envoyer un courrier officiel aux parents pour les avertir du comportement néfaste de leur enfant et de leur renvoi éventuel si aucune amélioration n'est constatée.

3.6. Système d'évaluation (quotidienne, hebdomadaire, générale)

A la fin de chaque journée, les encadrants sont disponibles pour répondre aux interrogations des parents.

De plus, durant cet été 2018, nous allons innover et proposer aux enfants d'"évaluer" la plaine. Nous tiendrons compte de leurs avis, dans la mesure du possible, pour faire évoluer notre projet.

Le travail des encadrants et de l'organisation générale du centre de vacances : débriefing

Une enquête de satisfaction est envoyée aux parents à la fin des plaines d'été.

Approuvé en séance du Conseil de l'Action Sociale du 14 juin 2018

Pour le C.P.A.S.

La Directrice Générale,
Nancy JEROUVILLE

Le Président,
Cédric WILLAY

La Coordinatrice,
Gaëtane DUPLICY

Projet pédagogique extrascolaire

Page 8 sur 8

